

Département de l'Aude
Arrondissement de Narbonne
MAIRIE DE
ROQUECOURBE-MINERVOIS
11700

Téléphone : 04.68.43.73.38
e-mail : mairieroquecourbe@orange.fr

Location de la salle communale de Roquecourbe-Minervois

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Tél..... email.....

Désire louer cette salle pour le.....

Nature de la manifestation

Déclare avoir pris connaissance du règlement Intérieur de la salle polyvalente ci-dessous, et en accepter ces conditions.

REGLEMENT INTERIEUR

- Un état des lieux complet sera fait **avant** et **après** la location (inventaire du matériel au verso)
- La responsabilité civile du locataire est engagée en cas de préjudice (**une attestation RC devra être fournie**)
- Le locataire prend en charge le mobilier et l'électro ménager contenu dans la salle. Il en est **pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.**
- **Il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.**
- Les **sols devront être balayés et nettoyés** correctement après utilisation. Les 2 **sanitaires seront lavés et désinfectés**, ainsi que l'évier et le réfrigérateur.
- Tous les déchets seront triés, **mis dans des sacs poubelles fermés pour les ordures ménagères**, et **déposés individuellement pour les emballages** dans les **colonnes de tris enterrées situées Lotissement les Hiéros.**
- Tout motif de décoration devra être enlevé.
- Tout dysfonctionnement des systèmes de réfrigération ou de chauffage devra être signalé.
- **Il est interdit de fumer dans la salle.**
- **A partir de 2 heures du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront éteints et la discrétion sera observée afin de ne pas déranger le voisinage.**
- En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure de rechange.
- Les clefs doivent être retirée à la Mairie et ramenées au plus tard 24h00 après la location de la salle.
- La **location** est de **50.00 €** pour les personnes domiciliées à Roquecourbe, **300 €** pour les personnes non domiciliées à Roquecourbe.
- Les associations du village sont exonérées de location. Elles devront dans tous les cas déposer le chèque de caution.
- Une **caution**, destinée à garantir des dommages causés à la salle, à sa propreté et aux fournitures est fixée à **500.00 euros**. Elle sera demandée à la prise des clés de la salle et sera restituée en fin de réservation.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, nécessaires à l'exécution d'un contrat ou dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la gestion des locations et des prêts de la salle polyvalente G. Labadie. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie, le maire et, le cas échéant, le Trésor Public. Les données sont conservées 10 ans pour les locations et 1 an pour les prêts puis éliminées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement de vos données et le cas échéant, d'un droit d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : mairieroquecourbe@orange.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.

ROQUECOURBE MINERVOIS, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

INVENTAIRE

- **1 Frigo/Congélateur**
- **1 Four micro-ondes**
- **2 Extincteurs**
- **18 tables en bois**
- **6 tables plastiques**
- **100 chaises plastiques**
- **20 chaises bois**